



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

CONSIDÉRANT que suite à l'adoption de cette loi, une nouvelle entente doit être établie pour le régime de retraite des employés de la Ville de Delson.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu :

QUE le conseil municipal autorise le maire, ainsi que la conseillère aux ressources humaines, ou leurs substituts, à signer, pour et au nom de la Ville de Delson, les lettres d'entente à intervenir entre la Ville de Delson et ses employés cols blancs représentés par le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ), ses employés cols bleus représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 4821, ainsi que ses employés cadres, afin de se conformer à la *Loi régissant les régimes de retraite dans le secteur municipal*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

326-16

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 18 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

M^e Chantal Bergeron, greffière